

CONDITIONS TARIFAIRES

➤ Prix : 19,90 € H.T. par mois (TVA applicable : 20 %)

PRESTATIONS DE L'ABONNEMENT

L'offre d'abonnement que vous avez souscrite comprend 3 types de services dont le détail est repris ci-dessous. Elle est réservée aux entreprises artisanales de la région Auvergne Rhône-Alpes, en cours d'immatriculation ou dûment immatriculée au Registre National des Entreprises (RNE). Pour plus de précisions sur une prestation, contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou le service abonnement. Si vous êtes déjà abonné, contactez votre interlocuteur unique.

➤ Sécurisez vos formalités ^{1 et 2}

Prestations	Descriptif	Abonnement CMA Liberté
Création Immatriculation	Prestation d'immatriculation (pour les formalités des entreprises artisanales du RNE d'Auvergne Rhône-Alpes)	2 formalités par année de contrat ³
Modification Cessation Radiation	Prestation de modification ou prestation de radiation (pour les formalités des entreprises artisanales du RNE d'Auvergne Rhône-Alpes)	
Carte ambulant	Établissement de la carte de commerçant ambulant	Inclus
Élaboration du contrat d'apprentissage	Accompagnement dans l'établissement des contrats d'apprentissage pour une entreprise du territoire de compétence	Inclus
Qualité Artisan Qualité Artisan d'art Titre de Maître Artisan Titre de Maître Artisan d'art	Attribution de la qualité ou du titre avec remise du kit de communication sur demande	Inclus

➤ Bénéficiez de conseils en toute situation ²

Prestations	Descriptif	Abonnement CMA Liberté
Rendez-vous conseil	Thématiques : pré contentieux, contentieux, droit du travail, droit commercial, droit de la construction, baux commerciaux, droit administratif, droit de la famille, transmission d'entreprise, droit fiscal et droit des sociétés	Inclus 4 RDV conseils individuels personnalisés par an
Conseil personnalisé en droit du travail	Conseil personnalisé en présentiel, par téléphone ou par mail (dont la remise de modèle)	
Conseil personnalisé en développement commercial, digital, environnement, développement durable	Accompagnement de l'entreprise sur ces thématiques	

➔ Profitez de nos formations pour être au top

Prestations	Descriptif	Abonnement CMA Liberté
Formation du dirigeant ⁴	Faire bénéficier le dirigeant de l'entreprise et ses salariés de journée de formation ⁶ , dans l'offre de formation de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes (sous réserve d'être abonné au moment de la réalisation de la formation et à jour de ses mensualités et suivant le statut du participant).	5 jours par année du contrat
Réduction de 25% sur le coût de la formation pour les salariés ⁵		Inclus
Appui au montage du dossier de demande de prise en charge de formation au FAFCEA	Explication et accompagnement sur la démarche de demande de prise en charge au FAFCEA	Inclus

Bénéficiez d'autres avantages !

- ➕ **Club privilèges** : Vous avez accès, en tant qu'abonné, au club privilèges vous permettant de bénéficier d'avantages chez nos partenaires.
- ➕ **Remise de 25 %** sur le tarif pratiqué pour toutes les prestations CMA non incluses dans l'abonnement (hors foires et salons) ou au-delà des volumes proposés dans l'abonnement.
- ➕ **Newsletter mensuelle** : chaque mois, vous êtes destinataire d'une newsletter spéciale abonnés afin de vous faire bénéficier d'une offre ponctuelle spécifique.

¹ Concerne les prestations pour lesquelles la CMA Auvergne Rhône-Alpes est compétente. Seuls les droits de la CMA Auvergne Rhône-Alpes sont pris en compte dans l'abonnement. Tous les autres droits restent à la charge du Client.

² Si cela correspond à votre situation

³ Pour la formalité d'immatriculation est rattachée uniquement à l'entreprise signataire du contrat d'abonnement.

⁴ Sont éligibles le dirigeant ayant un statut social de TNS à jour de sa contribution formation professionnelle ou le conjoint collaborateur inscrit au Registre National des Entreprises ou le conjoint associé.

⁵ Nous consulter pour le dirigeant salarié (Président de SAS, SASU ou gérant minoritaire de SARL)

⁶ Hors formation diplômantes, qualifiantes, création-reprise et sous réserve de respecter les critères d'éligibilité de prise en charge de la formation par le FAFCEA. Les frais de certification éventuels ne sont pas pris en charge par l'abonnement. Être abonné ne garantit pas l'ouverture de la formation (un nombre minimum d'inscrits est nécessaire voir Conditions Générales de Vente de la formation consultable sur cma-auvergnerhonealpes.fr)